

# Des parloirs sur le trottoir contre le suicide en prison

*Des attachés de presse aident les associations d'ex-détenus.*

L'idée leur est venue l'été dernier: «Aider les sans-voix à accéder aux médias.» Pas très nouveau. Plus rare est la composition de ce petit groupe volontaire. Une dizaine d'attachés de presse et de chargés de communication: «Le jour, on "vend" pour EDF ou la Cogema des éoliennes ou des centrales nucléaires aux journalistes, ça marche plutôt bien. On s'est dit: "Pourquoi ne pas mettre nos compétences au service de ceux qui n'arrivent pas à se faire entendre?"», raconte Benoît Gausseron, attaché de presse chez EDF la semaine, militant le week-end à Informations sans frontières, le nom du collectif.

**Désarroi.** Avec d'anciens détenus de l'association Ban public, ils ont travaillé sur le thème du suicide en prison. Samedi, place de la Bastille à Paris, une banderole blanche tendue sur un petit camion dit en lettres rouges: «Des anciens prisonniers vous parlent.» Trois parloirs reconstitués sont plantés sur le trottoir. D'ex-détenus y discutent avec des passants, des familles. Des proches de détenus morts en prison parlent de leur désarroi.

Dalila est venue de Grasse avec Hacène, le père de Ralph, 17 ans, retrouvé asphyxié par la fumée de son matelas auquel il avait mis le feu dans le mitard de la prison de Grasse. C'était

le 28 juillet 2001: «L'administration s'est arrêtée à la mort par asphyxie, dit-elle. Nous, nous remettons en cause le mitard pour un gamin de 17 ans qui a été humilié moralement et physiquement. Les surveillants ont oublié de passer devant sa porte, ils n'ont pas vu que ça fumait. La prison n'est pas censée tuer les gens.» Le père de Ralph a porté plainte pour non-assistance à personne en danger.

**«La prison tue plus aujourd'hui que du temps de la peine de mort.»  
Nicolas, détenu durant six ans**

Salah Zaouya, dont le fils est mort de la même façon à la prison de Bois-d'Arcy en juillet 1996, en est lui à la requête devant la Cour européenne. Il n'a jamais compris

que l'administration continue à utiliser les mêmes matelas dont la dangerosité est connue s'ils prennent feu.

**Problème dramatique.** Nicolas, sorti de six années d'incarcération il y a un peu plus d'un an, a rejoint Ban public: «La prison aujourd'hui tue plus que du temps de la peine de mort, avec une augmentation du taux de suicide de 200% en vingt ans. Ce ne sont pas les gros durs qui se suicident en prison. A 66%, ce sont les prévenus qui encourent de petites peines. Alors pourquoi ce même qui va prendre dix-huit mois de prison se suicide-t-il?»

L'administration a à plusieurs reprises reconnu que le problème était dramatique, des

groupes de travail se sont réunis sur la question. On compte environ un suicide tous les trois jours dans les prisons françaises, soit, pour ces trois dernières années, environ 120 morts par an. Pour comprendre, pendant un mois, Ban public et Informations sans frontières ont réclamé à l'administration pénitentiaire les chiffres des suicides, établissement par établissement. En vain. Benoît Gausseron: «L'administration ne donne qu'un nombre global. Elle sait qu'une liste détaillée pointerait certaines prisons.» Nicolas ajoute: «Cela montrerait que dans telle prison, avec tel directeur et telle équipe, le taux de suicide est supérieur.» ●

D. S.